

Faire face aux comportements fautifs des collaborateurs dans une Structure d'Insertion

Objectifs de la formation

- Acquérir les bases du pouvoir disciplinaire de l'employeur ;
- Savoir comment réagir face aux comportements fautifs des salariés ;
- Apprécier la gravité de la faute ;
- Conduire un entretien disciplinaire.

Pour qui ?

- Encadrant Technique d'Insertion ;
- Responsable d'exploitation, opérationnels, etc. dans une SIAE.

Prérequis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation.

Présentiel ou distanciel

(Nous consulter pour les dates)



Tarif individuel : **850 €**

Forfait intra : Sur devis
(Non assujetti à la TVA)



1 jour (7 heures)



Maximum **8 participants**.




France entière

Dans vos locaux ou location de salle
(tarif préférentiel)



Délai d'accès : 4 semaines

- **Adaptation du programme sur mesure**
- **Pédagogie interactive** : quiz, partages d'expérience, cas pratiques, mises en situation, jeux de rôle de conduite d'entretien, cas réels d'entreprises. 

Programme de formation

1. Clarifier le champ d'application du pouvoir disciplinaire de l'employeur
 - D'où vient le pouvoir disciplinaire ?
2. Vérifier son Règlement Intérieur, ses chartes et notes de service
 - De quelle boîte à outils dispose-t-on ?
3. Reconnaître ce qui peut être constitutif d'une faute
 - Distinguer les différents types de fautes
 - Quand constater qu'un salarié a commis une faute
 - Qui constate la faute ?
 - Quels sont les moyens licites pour constater une faute ?
 - Les éléments à prendre en compte pour apprécier la gravité de la faute
4. Sanctionner un salarié
 - L'échelle des sanctions : de l'avertissement à la rupture du contrat
 - Ce qui ne relève pas de la sanction
 - Un salarié peut-il refuser une sanction ?
 - Quelles sont les limites à ne pas franchir ?

Modalités pédagogiques

Alternance entre exposés théoriques et pratiques :

- Utilisation de méthodes interrogatives permettant aux participants de réfléchir et de trouver des réponses pertinentes (utilisation de l'application Kahoot pour les quiz).
- Utilisation de méthodes démonstratives à l'aide de cas pratiques et corrigés afin de transmettre le savoir faire. Jeux de rôle de conduite d'entretien disciplinaire.
- Partages d'expérience : Les stagiaires viendront avec des cas concrets ou des situations bloquantes auxquelles ils ont été confrontés.

Modalités d'évaluation

- Questionnaire de pré-formation et test de positionnement ;
- L'évaluation des acquis se fait tout au long de la session au travers des questions, exercices, cas pratiques à réaliser ;
- Questionnaire d'évaluation à chaud et à froid ;
- Suivi de l'acquisition et de la mise en œuvre des compétences à distance 2 mois après la fin de la formation.

Taux de satisfaction

Pas d'indicateur de disponible à ce jour.

Accessibilité

Accompagnement individualisé possible par notre référente handicap. Nous vous remercions de nous indiquer un handicap éventuel en amont de la formation.

Profil de nos intervenants

Tous nos formateurs sont experts dans leur domaine et sélectionné selon un processus qualité certifié.

Cindy LO RÉ

Consultante et formatrice RH certifiée par la CCI « exercer la mission de formateur en entreprise ».

Consultante pratique du bilan de compétences certifiée CP FFP (Certificat Professionnel de la Fédération de la Formation professionnelle).

Coach professionnelle certifiée par l'Institut de Coaching International accréditée par l'ICF (International Coach Federation).

« Riche d'une expérience acquise de 5 ans dans l'économie circulaire et l'Économie Sociale et Solidaire, j'ai évolué aux côtés de salariés en insertion. J'ai travaillé également en collaboration avec de nombreux Encadrants Technique d'Insertion et responsables d'exploitation. J'ai à cœur de sensibiliser chacun sur l'importance de la bienveillance que l'on doit transmettre auprès de ses équipes tout en faisant face aux comportements fautifs des salariés, et cela commence par acquérir les bases fondamentales du pouvoir disciplinaire ».